

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre :

Italien

En 2016-2017, 9 stages ont été ouverts pour le chapitre italien avec un nombre de candidatures stable, ce qui démontre l'intérêt des professeurs d'italien pour la formation continue.

Pour l'année 2017-2018, le cahier des charges d'italien comporte 10 modules de formation, organisés autour des priorités suivantes :

1) L'accompagnement des enseignants dans le cadre de la réforme de la scolarité obligatoire.

On s'attachera à :

- assurer la cohérence des apprentissages à l'intérieur des cycles et entre les cycles
- développer le travail en équipe et les démarches de projet.

2) Le développement des usages pédagogiques du numérique.

On insistera sur la diversification des pratiques d'apprentissage.

3) L'accompagnement de la prise de fonction des personnels débutants ou connaissant de nouvelles situations d'exercice.

Il s'agit pour l'italien :

- des professeurs en début de carrière ou entrant dans l'académie
- des professeurs non-titulaires (en nombre plus réduit).

4) La formation de formateurs.

Cela dans le but de consolider et enrichir le vivier de formateurs et de développer leurs compétences.

5) L'articulation entre savoir et didactique de l'italien, avec l'actualisation des connaissances dans une perspective de professionnalisation :

- le théâtre au service de l'enseignement de l'italien
- aggiornamento didactique
- les connaissances scientifiques et didactiques requises pour affronter avec succès les concours permettant d'évoluer professionnellement.